

## Qu'est-ce qu'un réprouvé, dans le passage suivant :

M.E. 1861 pages 453-459

« Mais je mortifie mon corps, et je l'asservis, de peur qu'après avoir prêché aux autres, je ne sois moi-même réprouvé » (1 Cor. 9, 27).

Ce passage a souvent embarrassé et troublé des cœurs sérieux et sincères. Après l'avoir bien examiné, plusieurs en ont tiré cette conclusion : « Si un chrétien, tel que Paul, était dans l'incertitude sur l'issue de sa course, qui peut donc être dans l'assurance à cet égard ? ». Mais l'apôtre était-il réellement incertain quant à l'issue ? Nullement. Le verset qui précède immédiatement, nous enseigne tout le contraire : « Moi donc je cours, mais *non comme ne sachant pas vers quel but* ; je combats, mais *non comme battant l'air* ». Paul savait parfaitement comment se terminerait ce qui le concernait ; il pouvait dire : « Je sais *en qui* [non pas seulement *en quoi*] j'ai cru, et *je suis persuadé* qu'il est puissant pour garder ce que je lui ai confié jusqu'à ce jour-là ». Et ailleurs : « *Je suis assuré* que ni mort, ni vie, ni anges, ni principautés, ni choses présentes, ni choses à venir, ni puissances, ni hauteur, ni profondeur, ni aucune autre créature ne pourra nous séparer de l'amour de Dieu, qui est dans le Christ Jésus, notre Seigneur » (2 Tim. 1, 12 ; Rom. 8, 38, 39).

Ces passages sont amplement suffisants pour démontrer que Paul n'avait pas même l'ombre d'un doute sur son éternelle sécurité : « *Je sais — Je suis persuadé* » : Il n'y a rien, dans de telles expressions, qui ressemble au doute ou à l'incertitude. Non, l'apôtre des Gentils savait parfaitement à quoi s'en tenir. Le fondement de sa subsistance était aussi stable que le trône de Dieu. Toute la certitude que Christ pouvait procurer, Paul la possédait. Il n'avait certes pas abandonné tout ce que le monde pouvait offrir, pour un salut douteux — pour une perspective problématique — pour un avenir incertain. S'il l'eût fait, Festus n'aurait pas pu lui dire : « Paul, tu es hors de sens ». Nous sommes pleinement convaincus quant à Paul, que depuis le moment où les écailles tombèrent de ses yeux dans la ville de Damas, jusqu'à celui où il servit d'aspersion dans la ville de Rome, jamais le moindre doute, jamais la moindre crainte ne prirent racine dans son cœur. « Il était affligé de toute manière, mais non pas réduit à l'étroit ; dans la perplexité, mais non pas sans ressource ; persécuté, mais non pas abandonné ; abattu, mais non pas perdu ». Eh bien ! au milieu de tous ces combats et de ces tribulations, il pouvait dire : « Notre légère affliction, qui ne fait que passer, opère pour nous un poids de gloire éternel et souverainement excellent » (2 Cor. 4, 8, 9, 17).

Paul n'avait ni doutes ni craintes quant à l'issue finale ; et il en doit être de même de tous ceux qui sont réellement venus à Jésus, vu que Jésus a dit Lui-même : « Je ne mettrai point dehors celui qui vient à moi » (Jean 6, 37). Aucun de ceux qui ont réellement et avec foi *rejeté* leur fardeau sur Lui, ne sera jamais *rejeté* par Lui. C'est là un axiome divin — une vérité fondamentale — une éternelle réalité. Christ est responsable de toute brebis, du moindre agneau de Son troupeau ; Il l'est, parce que les conseils de Dieu l'ont voulu ainsi, parce que l'amour de Son propre cœur l'a voulu de même, parce que les Saintes Écritures déclarent qu'il en est ainsi. Non, aucun des agneaux rachetés par le sang de Christ ne peut jamais être perdu, aucun ne peut jamais être rejeté. Ils sont tout aussi en sûreté que Jésus peut les mettre en sûreté — aussi en sûreté que Lui-même.

Qu'est-ce donc que Paul veut dire dans ces mots du passage que nous étudions : « de peur que je ne sois moi-même réprouvé » ? Si ces expressions n'emportent pas l'idée d'incertitude quant à sa sécurité personnelle en Christ, quelle en est donc la signification ? Je crois qu'elles s'appliquent non pas à ses perspectives futures, mais à son service dans le présent — non pas à sa patrie céleste, mais à sa marche sur la terre — non pas à ses

privilèges éternels, mais à sa responsabilité actuelle. Paul était un serviteur aussi bien qu'un fils ; et il s'exerçait lui-même et tenait son corps en sujétion, de peur que, de quelque manière, il ne fût désapprouvé<sup>1</sup> dans son service. Le corps est un bon serviteur, mais un mauvais maître ; et s'il n'est pas tenu en bride, il peut rendre le serviteur de Christ tout à fait impropre à l'accomplissement de la charge sainte et élevée, confiée à sa responsabilité. Un homme peut être un enfant de Dieu, et cependant être « désapprouvé » comme serviteur de Christ. Pour servir Christ d'une manière utile et efficace, il faut renoncer à soi-même, savoir se juger soi-même, se tenir dans l'humilité, se gouverner et se contrôler soi-même. Nous ne devenons pas enfants de Dieu par ces exercices, mais très certainement nous ne serons jamais des serviteurs de Christ utiles et bénis, sans ces exercices.

Cette distinction est bien simple et fort importante. Nous sommes trop portés à nous imaginer que la question de notre sécurité personnelle est la seule qui ait de l'importance pour nous. C'est une erreur. Dieu garantit et assure notre salut, et Il nous le déclare, afin que, avec des cœurs mis au large, nous puissions parcourir la course, combattre le bon combat, accomplir le service. Ce n'est pas pour avoir la vie que nous courons, que nous combattons ou que nous agissons ; nous avons obtenu la vie — la vie éternelle, avant que nous puissions faire un seul pas dans la lice chrétienne, frapper un seul coup dans le combat chrétien, ou faire un seul acte de service chrétien. Un mort ne peut courir, mais un homme vivant doit courir « selon les lois », s'il veut être couronné. Il en est de même, relativement au serviteur de Christ : il faut qu'il se renonce soi-même, qu'il soumette sa propre nature, qu'il assujettisse son corps, sinon il sera désapprouvé et peut-être mis de côté comme un serviteur qui n'est pas qualifié pour faire l'œuvre du Maître, comme un vase qui n'est pas « utile au Maître ». Il est de toute impossibilité qu'un vrai croyant puisse jamais perdre les relations avec Christ, dans lesquelles la grâce l'a placé, ni, par conséquent, les gloires et les privilèges éternels, dépendant de ces relations ; mais il peut perdre sa qualification pour le service ; il peut agir de manière à être désapprouvé comme ouvrier. Pensée bien sérieuse !

Nous avons, dans la personne de Jean surnommé Marc, une illustration du principe que nous venons d'exposer, d'après 1 Corinthiens 9, 27. En Actes 13, 5, il avait été jugé digne d'être associé à Paul dans le ministère. En Actes 15, 38, il est désapprouvé, et dans 2 Timothée 4, 11, il est de nouveau reconnu comme un ouvrier « utile pour le service ». Or ce Jean était un véritable enfant de Dieu, un homme sauvé, un croyant en Christ, lorsque Paul le rejeta comme collaborateur, tout aussi bien que lorsque, dans le principe, il l'avait accepté comme tel, ou que lorsque, à la fin, il lui rendit sa confiance. En aucun de ces cas, il ne fut jamais question de son salut personnel. C'était uniquement une affaire de capacité ou de propriété pour le service. Il est bien évident que Jean avait cédé à l'influence des affections naturelles sur son cœur, et que c'était là ce qui, au jugement de Paul, l'avait rendu impropre à la grande œuvre que l'apôtre accomplissait, comme administrateur de Christ.

Dans Juges 7, nos lecteurs trouveront un autre trait frappant, à l'appui de ces principes. De quoi s'agissait-il avant tout pour les compagnons de Gédéon ? Était-ce de savoir s'ils étaient Israélites — fils d'Abraham — membres circoncis de la congrégation ? Pas le moins du monde. Et de quoi donc ? Simplement de savoir s'ils étaient des instruments propres au service du moment. Et qu'est-ce qui rendait un homme propre à ce service ? La confiance en Dieu et le renoncement (voir les versets 3 et 6). Ceux qui étaient timides furent rejetés (v. 3), et ceux qui aimaient leurs propres aises furent rejetés (v. 6 et 7). Or, les trente-et-un mille sept cents hommes qui furent rejetés, étaient tout aussi bien Israélites que les trois cents qui furent approuvés ; mais les premiers n'étaient pas propres

<sup>1</sup> Le mot ἀδόκιμος [adokimos], qui est rendu par « réprouvé », signifie simplement « désapprouvé », car c'est l'opposé du mot δόκιμος [dokimos] qui se rencontre sept fois dans le Nouveau Testament, où il est toujours traduit par « approuvé ». Voir Rom. 14, 18 ; 16, 10 ; 1 Cor. 11, 19 ; 2 Cor. 10, 18 ; 13, 7 ; 2 Tim. 2, 15 ; Jacq. 1, 12.

au service, les derniers l'étaient.

Tout cela est facile à comprendre; il n'y a pas de difficulté, si le cœur n'est pas porté à se créer des difficultés. Divers passages de la Parole, destinés à agir sur la conscience du *serviteur*, sont employés à alarmer le cœur de l'*enfant*; d'autres qui n'ont d'autre but que de nous avertir relativement à notre *responsabilité*, sont employés à mettre en question nos *relations* avec Dieu.

Veuille le Seigneur, dans Sa grâce, nous donner de plus en plus un esprit de discernement, qui nous rende capables de distinguer les choses qui diffèrent, en sorte que, tout en jouissant dans nos cœurs de la douceur et de l'efficace tranquillissante de ces paroles : « Je ne *rejetterai* point celui qui vient à moi », nos consciences puissent aussi sentir tout le sérieux de notre position comme serviteurs, et nous donner horreur de tout ce qui pourrait nous faire mettre de côté, comme des vases impurs dont le Maître ne pourrait plus faire usage.

Puissions-nous ne jamais oublier que si, comme *enfants de Dieu*, nous sommes éternellement sauvés, toutefois, comme *serviteurs de Christ*, nous pouvons être désapprouvés et rejetés.